

des personnes qui avoient intérêt de rejeter sur autrui, les fautes dont elles s'étoient rendues coupables. On n'y allégué du reste aucune preuve qui puisse servir à le convaincre d'y avoir eu part. Ayant rapporté le Manifeste de Sa Maj. Czarienne, il étoit de devoir de rapporter aussi ce que nous venons d'exposer, & d'y ajoûter que le Marquis travaille à une apologie qu'il publiera incessamment; mais qu'en attendant le Roi de Prusse avoit jugé à propos de lui faire savoir qu'il eût à ne point paroître à la Cour.

IV.
Serment
prêté par
l'Electorat
de Baviere
à la Reine
de Hongrie.

Baviere. Ce fut le 16. Septembre que le Comte de Goes, Administrateur de cet Electorat pour la Reine de Hongrie & de Boheme, reçut à *Munich* le serment de fidélité des Magistrats & des Habitans, sur le pied que nous l'avons dit plus haut. Cette cérémonie s'est passée avec beaucoup de tranquillité, le Comte de Thöring & autres Seigneurs de la Cour de Baviere, qui ont fait prêter ce serment pour leurs biens & terres, ayant donné à la Noblesse, de même qu'aux autres Sujets, l'exemple de ce qu'il leur étoit permis de faire dans cette occasion. Mais comme les Habitans de *Straubingen*, malgré ce qui en a été dit dans nôtre dernier Journal, ont continué à donner des marques d'une volonté finistre, on a pris les mesures pour que le serment en question, ne soit point troublé; ce qui a eu le succès désiré, comme dans les autres Places de l'Electorat. Cependant il en est parti plusieurs familles distinguées qui n'ont pas voulu se soumettre à la nouvelle administration.

V.
Evacuation
d'Ingolstatt.

Les troupes Autrichiennes du commandement du Comte de Collowrath qui ont réduit la Garnison Françoisé d'*Egra* en Boheme, à se rendre prisonniere de guerre, ain si qu'on l'a rapporté; sont